

CALENDRIER 2024

Mouvement intra-départemental



Les militant.e.s du Sgen-CFDT Alsace sont à tes côtés pour ton mouvement.

Une "cellule mobilité" de la division de l'enseignant est mise en place. Contrairement à ce qui est annoncé, cette cellule n'est pas ton interlocuteur privilégié.

Par contre, il en est un de poids et de taille, de par son expertise, sa vigilance et son écoute, c'est le Sgen-CFDT Alsace !



Du 02 avril 9h au 16 avril 12h : Saisie des vœux sur I-prof / SIAM

Jusqu'au 24 avril au plus tard : envoi des demandes de bonification

- au titre du handicap (annexe 6 + pièces justificatives à renvoyer par mail à i68d1@ac-strasbourg.fr

- au titre de la situation familiale (annexe 5+ pièces justificatives à renvoyer par mail à i68d1@ac-strasbourg.fr)

A partir du 26 avril: Notification de l'accusé de réception pour contrôle des vœux et du barème

Du 26 avril au 12 mai inclus : demande de correction du barème en cas d'erreur (annexe 7)

A partir du 14 mai : notification du nouvel accusé de réception du barème définitif

A partir du 27 mai : publication des résultats du mouvement

A partir du 6 juin : pour les personnels restés sans poste, classement informatisé des circonscriptions dans l'ordre préférentiel

Avant le 05 juillet : notification de l'affectation à titre provisoire

fin août : phase d'ajustements manuels

Le Sgen-CFDT t'aide à préparer ton mouvement :

- lors de nos réunions spéciales mouvement

(dates sur www.sgen-alsace.fr)

- lors de RDV individualisés (réservés aux adhérent.e.s)